

CCBJC

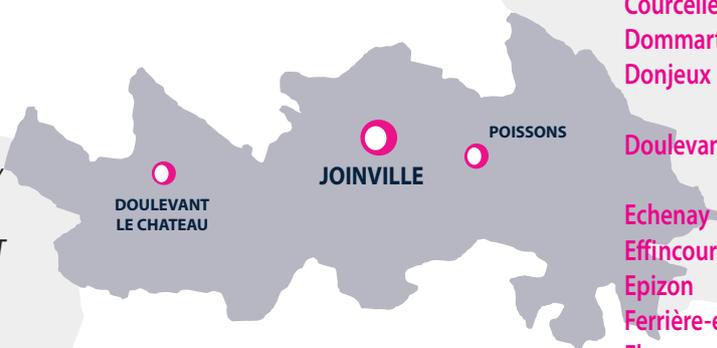
La lettre

Décembre 2014

Communauté de Communes du Bassin
de Joinville en Champagne

Vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année

Aingoulaincourt Paul DAVID
Ambonville Yvette RAGOT
Annonville Jean-Yves ROBERT
Arnancourt Aude CHATELAIN-M
Autigny le G Pascal ROSSIGNON
Autigny le P Pierre BARBIER
Baudrecourt Eric CUNY
Beurville Laurent LALLEMENT
Blécourt Francis CHAUDAUDREY
Blumeray Jean- Marc MONIOT
Bouzancourt Franck THIEBLEMONT
Brachay Gérard MARCHAND
Busson René BERARD
Cirey sur Blaise Jean GUILLAUMEE



Cirfontaines en O Antoine ALLEMEERSCH
Chambroncourt Gérard MILLOT
Charmes-en-l'Angle Charles DUBOIS
Charmes-la-Grande Gilbert HUMBERT
Chatonrupt-Sommermont Olivier MARCEL
Jean-Louis MORHS
Courcelles / Blaise Benjamin FEVRE
Dommartin-St-Père Jean-Paul HOULOT
Donjeux Yves CHAUVELOT
Laurent SCODITTI
Doulevant-le-Ch Gilbert LALLEMAND
Céline DUPUIS
Jean-Pierre BOURGEOIS
Echenay Jean-François VARNIER
Effincourt Claude MALINGRE
Epizon Christian MAIGROT
Ferrière-et-Lafolie Jean-Marc FEVRE
Flammerécourt Bruno TONON
Fronville Gil ARNOULD

59 Communes, 88 Délégués, 1 Territoire

Germy Ludovic MONTAGNE
Germissay Xavier FOURNIER
Gillaumé Jean-François FONTAINE
GuDMont-Villiers Dominique POUGET
Olivier POE
Guindrecourt aux O Pierre ROYER
Joinville Bertrand OLLIVIER
Claudine MAIGROT
Philippe NEVEU
Sandrine JEAN DIT PANNEL
Thierry PAQUET
Marie-Pascale ADAM
Michel LAMBERT
Laurence DREHER
René NIVELAIS
Catherine HUMBLOT
Philippe NOROY
Martine BITTER
Etienne JEANMAIRE
Nicole LECORRE

Leschères / Blaiseron Pascal BRUNAU
Lezéville Damien THIERIOT
Mathons Michel TRUILHE
Mertrud Daniel FRIQUET
Montreuil-sur-Th Hervé LAVENARDE
Morionvilliers Marcel HUMBLOT
Mussey-sur-Marne Jean-Pierre THANIER
Pascal RENARD
Nomécourt Corinne PERRIER
Noncourt / Rongea Mickaël BOUDINET
Nully Claude CHATELOT
Pansey Jean FABERT
Paroy-sur-Saulx Gilbert DEPARDIEU
Poissons Bernard ADAM
Maryline ACKER
Yves JEANJEAN
Rouvroy / Marne Cédric MICHELOT
Nicolas COPPIN
Rupt Pierre BLANDIN
Jacky MAIGROT

Sailly Gérard JACQUOT
Saint-Urbain-Maconcourt Claude ROYER
Jean-Luc DESPREZ
Gérard HUMBLOT
Jean-François MARECHAL
Saudron Pierre EHRHARD
Suzannecourt Jean-Pierre COSSIN
Thonnance-lès-Jvl Simone MARTIN
Alain MALINGREY
José RAPOSO
Thonnance-les-Mls Lionel FRANÇAIS
Trémilly Mauricette POINOT
Vaux-sur-St-Urbain Christelle PIOT
Vecqueville Francisco ALBARRAS
Astrid HUGUENIN



Après 17 mois de chantier, le groupe scolaire de Donjeux a été inauguré le samedi 11 octobre 2014 en présence de M. Jean-Marc FEVRE, Président de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne, M. Yves CHAUVELOT, Maire de Donjeux, Mme Coralie WALUGA, Sous-préfète de Saint-Dizier, M. François CORNUT GENTILLE, député Maire de Saint-Dizier, M. Bruno SIDO, Sénateur et Président du Conseil Général, Mrs Jean-Jacques BAYER et Roland DAVERDON, Conseillers Régionaux, M. OBELLIANNE, Directeur Académique et l'ensemble des élus communautaires. Ce projet de groupe scolaire a été initié dès 2009 par l'ancienne Communauté de Communes Marne Rognon dont la Présidente Mme Simone Martin était présente ce jour .

Les enjeux d'un tel projet de regroupement scolaire pour le territoire sont multiples :



- Mutualiser les moyens dans un contexte économique difficile.
- Permettre aux enfants d'évoluer dans des conditions favorables par des installations modernes et adaptées.
- Être un élément attractif pour l'accueil de nouvelles populations.
- Favoriser le travail partenarial entre l'Éducation Nationale et la Communauté de Communes.

Ces enjeux seront poursuivis sur le reste du territoire par d'autres projets de regroupements tels que Joinville ou Doulevant le Château. Le groupe scolaire s'inscrit dans une **démarche de Haute Qualité Environnementale**.

Il répond aux cibles de performances optimisées sur les critères de basse consommation énergétique fixée par la nouvelle réglementation thermique de 2012 (RT 2012) abaissée de 30%.

Le groupe est constitué d'une **partie** « **GROUPE MATERNEL** » dans lequel nous retrouvons :

4 salles de classes,
2 salles de repos,
1 BCD (Bibliothèque Centre de Documentation),
1 salle d'évolution,
1 espace restauration collective,
1 espace personnel d'encadrement et 1 cour de récréation avec préau.

Et d'une **autre partie** « **GROUPE ÉLÉMENTAIRE** » qui comporte :

10 salles de classes, dont 8 sont seulement occupées depuis la rentrée 2014-2015,
1 salle de pluriactivité- accueil périscolaire,
1 espace direction de l'établissement,
1 cour de récréation avec préau,
1 terrain de sport, situé à l'arrière du bâtiment est mutualisé entre les maternelles et les primaires.



Ouvert depuis le 2 septembre 2014, celui-ci accueille 263 enfants (90 maternelles + 173 élémentaires). Pour faire fonctionner celui-ci, l'équipe pédagogique est composée d'une Directrice à plein temps, 12 enseignants et 4 ATSEM communautaires.

Pour faire fonctionner les services périscolaires et les nouvelles activités périscolaires (NAP) la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne a recruté 12 encadrants pour le service restauration et 15 animateurs NAP. Par ailleurs, 4 adjoints techniques de ménage qui travaillaient dans les anciennes écoles ont vu leur quotité horaire augmenter pour répondre au service de restauration scolaire, assuré jusqu'au 31 décembre 2014 par la société API restauration situé dans l'Aube. Ont été également recrutés, 3 personnels locaux pour ce service.



Historique du projet



Novembre 2010

constat de la situation existante et proposition de différents scénarios

Lancement du marché de conduite d'opération pour la construction de groupes scolaires sur la Communauté de Communes Marne-Rognon.

Juillet 2011

Choix d'implantation du groupe scolaire SUD sur la Commune de DONJEUX

Novembre 2011

Validation de la construction du groupe scolaire de DONJEUX

Novembre 2012

Dépôt du permis de construire

Juin 2012

Choix du lauréat du concours d'architecture



Décembre 2011

Lancement du concours d'architecture

Janvier 2013

Sondage archéologique

Avril 2013

Enfouissement de la ligne électrique Haute-Tension



Mai 2013

Accord du permis de construire et démarrage des travaux de construction

Juillet 2014

Réception des travaux et livraison du Bâtiment



Septembre 2014

Rentrée des classes dans le nouvel établissement





La Communauté de Communes s'organise en septembre 2014.

Malgré une violente campagne de dénigrement de la réforme et des difficultés à mettre en place celle-ci sur notre vaste territoire (59 communes), les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place en septembre 2014 dans les onze écoles de la Communauté de Communes. Après plusieurs mois de travail avec l'Éducation Nationale, le régime dérogatoire de regroupement de 2 fois 45 minutes sur 1 seule et même après-midi a été accepté. Ainsi, les 950 enfants de la Communauté de Communes sont en NAP deux après-midi par semaine (2 x 1h30). Les deux autres après-midi étant réservés aux enseignements. Ces nouvelles activités ne sont pas obligatoires mais nécessitent des préinscriptions pour des raisons d'organisation.

Semaine
scolaire sur
4.5 jours

Pour encadrer cette nouvelle compétence, une cinquantaine d'animateurs ont été recrutés. Ils accompagneront les enfants dans une multitude d'activités telles que le sport, les activités en bibliothèque, les jeux de sociétés, les travaux manuels

La fin de journée d'école ou des NAP a lieu entre 16h30 et 17h00 en fonction des écoles. Sur certaines écoles, des services de garderie sont mis en place (Jean de Joinville à Joinville et Donjeux).

Un travail de partenariat avec les associations est également envisagé d'ici la fin de l'année pour élargir les thématiques et les compétences.

Sur certaines écoles, des enseignants ont également décidé de travailler avec la Communauté de Communes.

Pour cette rentrée 2014-2015, le conseil communautaire a décidé de ne demander aucune participation financière aux familles.

1h30 de NAP gratuites et non obligatoires réparties sur deux créneaux dans la semaine. Ces activités se déroulent avant les transports scolaires et sont encadrées par le personnel communautaire.



Quand les tout-petits partent en vadrouille...

Rester à la crèche toute la journée, c'est bien ! Mais quand on a 2 ou 3 ans, sortir sans papa et maman, en prenant le minibus de la ville de Joinville... c'est comme partir à l'aventure pour un grand et long voyage ! La plupart du temps, on file... jusqu'à la médiathèque pour écouter Laurence nous raconter des histoires ou pour aller voir un spectacle organisé par Isabelle. Mais il nous arrive aussi d'aller au château du Grand Jardin pour pique-niquer en été ou en forêt pour ramasser des feuilles, des pommes de pin, des cailloux et bien d'autres trésors ! Les sorties sont des moments privilégiés qui permettent aux tout-petits de découvrir de nouveaux environnements et de rencontrer d'autres personnes. Elles favorisent l'éveil et la socialisation... et suscitent de bien jolis rêves d'évasion !





Depuis plusieurs mois, la CCBJC travaille à la mise en place de la taxe de séjour sur son territoire et suite à la délibération prise par le Conseil Communautaire en date du 23 septembre 2014, celle-ci deviendra effective au 1er janvier 2015. Destinée intégralement au financement des dépenses liées à la fréquentation touristique, la taxe de séjour est versée par les touristes qui viennent loger sur le territoire de l'inter communalité. La Commission Tourisme a décidé de l'étendre à l'ensemble de la Communauté dans un souci d'équité, puisque la taxe est déjà en vigueur sur le périmètre de l'ex-CCCP.

La taxe de séjour sera donc instaurée sur toute l'année, avec les valeurs minimales de la fourchette légale des tarifs. Ainsi, à partir du 1er janvier prochain, chaque personne accueillant des touristes (activité nécessitant une déclaration en mairie) devra percevoir quelques centimes en sus de la nuit pour le compte de la Communauté de Communes. Cette année, la taxe a permis d'organiser des projections sur les façades de la vieille ville de Joinville deux soirs d'août, ce qui fut une franche réussite pour une première édition au vu du public venu en nombre.



Office de Tourisme Intercommunal

1 Place Saunoise - 52300 JOINVILLE



Président
Daniel SCHMITT

Floriane et François
vous accueillent
du lundi au Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél: 03.25.94.17.90

Courriel: office-tourisme-joinville@wanadoo.fr
Site web: www.tourisme-joinville.com



La Halte Camping-Car fait peau neuve

Dans le cadre des objectifs touristiques 2013/2014, la Communauté de Communes avait à cœur de redonner à la halte Nautique/Camping-Caristes un nouvel essor... C'est aujourd'hui chose faite.

Ce sont désormais 16 Campings-Caristes qui peuvent bénéficier d'un système wifi, installés sur un revêtement en enrobé sur lequel les places ont été délimitées par des bandes gravillonnées. De plus, 6 places ont bénéficié d'un agrandissement dans la profondeur, le but étant d'éviter au maximum les empiétements sur la voirie par les plus grands véhicules.

Enfin, l'installation d'un cache-conteneur en bois a été finalisée afin d'abriter visuellement les poubelles. Régulièrement en contact avec la Communauté de Communes, les Campings-Caristes semblent apprécier à l'unanimité leur nouvelle terre d'accueil.



(Services Publics d'Assainissement Non Collectif)



Le Maire est responsable de l'assainissement, il est donc tenu de contrôler les dispositifs d'assainissement non collectifs des habitations neuves, réhabilitées et existantes.

Depuis 2007, les communes membres ont transféré la compétence à la **Communauté de Communes**. Le SPANC concerne toutes les communes quelle que soit leur importance. En effet, même les villes et villages équipés d'un assainissement collectif assurant la collecte et le traitement des eaux usées doivent gérer également quelques habitations non desservies par le réseau d'assainissement.



Le SPANC concerne donc :

- les habitations (équipées ou non d'un dispositif d'assainissement non collectif) en zone d'assainissement non collectif
- les habitations non raccordées en zone d'assainissement collectif
- Un règlement de service régit les obligations de la commune et de l'usager ainsi que les modalités financières.

Le SPANC contrôle par conséquent les installations d'assainissement collectif comprenant :

- la vérification de la conception et de l'exécution des installations nouvelles ou réhabilitées
- Le diagnostic de bon fonctionnement et de bon entretien
- le contrôle périodique

Les élus de la CCBJC ont décidé d'effectuer ces prestations en régie. Un technicien effectuera désormais seul :

- le contrôle des installations nouvelles d'assainissement non collectif (200 € TTC)
- les diagnostics assainissement obligatoires dans le cadre des **ventes immobilières**. (200 € TTC)

ATTENTION

Dans le cas d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable, cette démarche doit être effectuée en amont du dépôt de votre demande d'urbanisme.

Une fiche explicative détaillée est téléchargeable sur le site www.ccmr.fr

Pour toutes informations, contactez Sébastien HENRY au 03.25.05.94.69
e-mail : technique.ccbjc@orange.fr



Artisans-commerçants :

besoin d'un coup de pouce pour un projet ?

L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) est un dispositif d'aide qui s'adresse aux entreprises existantes ayant plus de 6 mois d'activité, situées sur le territoire Nord Haut-Marnais, mais aussi aux reprises d'entreprises.



Piloté par le Pays Nord Haut-Marnais, ce dispositif vise au maintien et au développement de l'activité économique en milieu rural. A travers ses actions individuelles, l'ORAC subventionne différents projets des commerçants et

artisans : achat de matériel, réaménagement d'un local, mise aux normes, aide à la reprise d'entreprises existantes. Cette aide passe sous forme de subvention à hauteur de 20% de l'investissement HT, pour un projet ayant un coût compris entre 5 000 € et 75 000 € (plafond d'aide de 15 000 €).

L'ORAC mène également des actions collectives répondant à des besoins communs à plusieurs entreprises dont la réalisation de diagnostics énergétiques.



La Structure Multi Accueil

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

La directrice Florence THIEBAUT et son équipe accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Tél: 03.25.05.63.47 - Courriel: vallagetendre.ccbjc@orange.fr

Relais Assistantes Maternelles

Christelle LAHIERRE accueille les assistantes maternelles et les parents employeurs pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Elle propose également des temps d'animation.

Tél: 03.25.56.55.09 - Courriel: ram.ccbjc@orange.fr

Centre de Santé Médical de Doulevant le Château

Afin d'apporter rapidement une réponse à une population en quête d'une prise en charge médicale de proximité, le centre de santé médical, unique dans la Champagne-Ardenne, a été créé, dans un premier temps, pour faire face à la carence observée sur ce secteur mais aussi pour lutter contre la désertification de ce territoire rural.

Actuellement le centre de santé est composé de six salariés : un médecin à temps complet, deux médecins vacataires, deux secrétaires et une femme de ménage.

Centre de Santé Médical

15 Rue de la Gare - 52110 DOULEVANT LE CHÂTEAU

Tél: 03.25.55.17.42

MÉDECIN



Les Brigades Techniques

Créées sur les ex-Communauté de Communes du Canton de Doulevant le Château et du Canton de Poissons, les brigades techniques sont désormais composées de 18 agents dont deux responsables de secteurs, Alain VIOT et David DUQUELZAR qui ont pour principaux objectifs, l'entretien des espaces verts et des bâtiments publics, les chaufferies collectives ...





Jean-Marc FEVRE

Maire de FLAMMERÉCOURT,
Vice-Président du Conseil Général,
Président de la Communauté de Communes du
Bassin de Joinville en Champagne.



Damien THIERIOT

Maire de LEZEVILLE
1er Vice-Président
En Charge des finances, de la fiscalité et des OM.



Etienne JEANMAIRE

Conseiller Municipal de la Ville de JOINVILLE
2ème Vice-Président
En charge des affaires scolaires.



Yves CHAUVELOT

Maire de DONJEUX
3ème Vice-Président
En charge de l'aménagement de l'espace,
des ressources humaines et de la communication.



Jean-François MARECHAL

Maire de SAUDRON
4ème Vice-Président
En charge du développement économique.



Christelle PIOT

Maire de VAUX / ST URBAIN
5ème Vice-Présidente
En charge de la petite enfance, enfance et
jeunesse.



Bernad ADAM

Maire de POISSONS
6ème Vice-Président
En charge du tourisme, des brigades techniques
de Poissons et des chaufferie bois.



Daniel FRIQUET

Maire de MERTRUD
7ème Vice-Président
En charge des travaux, de l'ANC,
des brigades techniques de Doulevant.



Jean-Marc MONIOT

Maire de BLUMERAY
8ème Vice-Président
En charge des rythmes scolaires.



... et son personnel administratif



Céline ROURE :

Directrice Générale des Services

Sébastien HENRY :

Coordonnateur Technique et Administratif

Isis LUGNIER-RIVOT :

Responsable des Affaires Scolaires et Péri-scolaires,
Gestion des Ressources Humaines

Muriel PENO-MAZZARINO :

Comptabilité

Virginie ASDRUBAL :

Comptabilité

Jérôme DUCOUX :

Développement Territorial et Prospectives

Angélique PETTINI :

Ordures Ménagères et
Affaires Scolaires

Sylvie SECLIER :

Secrétariat et Ordures Ménagères

Willy THIERRY :

Développement Touristique et Communication

Isabelle FRANCOIS :

Assistante aux Ressources Humaines

Edwige CAQUAS :

Assistante aux Affaires Scolaires

Accueil du Lundi au Jeudi
de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h
31 Rue Aristide Briand – 52300 JOINVILLE
Tél : 03.25.05.94.69
Courriel : secretariat.ccbjc@orange.fr



Entre fin mars et Début Avril 2015
Les bureaux de la CCBJC quittent le
31 Rue Aristide Briand pour s'installer au
3 Rue des Capucins – 52300 JOINVILLE

Lettre de la Communauté de Communes Marne Rognon, directeur de publication :
Jean-Marc FEVRE. Ont collaboré à ce numéro :
Commission communication, Willy Thierry. Crédit photo : CCMR.
Dépôt légal : 220713.521 - Conception graphique et impression : EPI SA (52) GUDMONT
Imprimé à 6300 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.